



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 SEPTEMBRE 2011

L'Assemblée générale de l'Association Française de Science Politique s'est réunie le vendredi 2 septembre 2011 à 10 h 30, dans les locaux de l'IEP de Strasbourg sous la Présidence de Nonna Mayer, Présidente de l'AFSP.

DECISIONS

Nonna Mayer ouvre la séance et remercie les membres du Conseil d'administration et les adhérents de l'Association de leur présence à Strasbourg où l'Association organise son 11^{ème} Congrès national. Avant de donner la parole à Yves Déloye, Secrétaire Général de l'AFSP, pour l'ordre du jour, la Présidente de l'Association tient à remercier chaleureusement l'IEP de Strasbourg et les membres du Comité local d'organisation pour l'excellent travail d'organisation du Congrès. Elle se réjouit dès maintenant du succès du premier Congrès national de l'Association qui se déroule à Strasbourg. L'ordre du jour de l'Assemblée générale appelle deux points : le rapport financier et moral de l'année 2010 et la présentation des principaux chantiers de réforme de l'Association. En ouverture, Yves Déloye informe que neuf procurations dûment remplies sont parvenues en ouverture de cette Assemblée générale et seront comptabilisées parmi les votes des adhérents représentés. Ces procurations sont déposées dans les archives de l'Association à toute fin.

1. Rapport financier

D'emblée, Yves Déloye précise que le budget 2010 de l'AFSP est à nouveau équilibré grâce aux efforts des uns, des unes et des autres et à la qualité de la gestion financière de l'Association assurée par Anne Avy qu'il remercie chaleureusement. Le volume global des dépenses et des recettes s'élève à 68 701,00 euros. On trouvera la ventilation des principaux postes budgétaires dans les deux graphiques reproduits en annexes de ce procès verbal. Du point de vue des **recettes**, la politique de diversification entreprise depuis le début du siècle continue à porter ses fruits puisque les cotisations institutionnelles (au nombre de 15 désormais) représentent 27,75 % des rentrées financières de l'Association. De leur côté, les cotisations individuelles (au nombre de 454 au 31 décembre de l'année, soit une baisse de 8 % par rapport à l'année précédente, année du Congrès de Grenoble¹) représentent 53,40 % des recettes. Les 18,85 % restant sont couverts par les subventions allouées ponctuellement à l'AFSP. Cette part de financement est cette année principalement abondée par la FNSP (notamment pour le financement du programme d'aides financières pour le prochain Congrès de l'IPSA et le Salon des thèses organisés dans les locaux de la Fondation en février 2010). Yves Déloye rappelle que l'Association ne reçoit aucune subvention régulière de fonctionnement mais sollicite

¹ Voir, en annexes, le graphique sur l'évolution des adhésions individuelles à l'AFSP.

ponctuellement des aides pour financer telle ou telle manifestation scientifique. C'est dire si cette part du financement de nos activités peut être soumise à des fluctuations d'une année sur l'autre et suppose en amont un très lourd travail de montage de dossiers financiers et plus encore d'anticipation de notre programmation scientifique. Pour conclure ce point d'information relatif aux recettes de l'Association, Yves Déloye fait part ici de deux inquiétudes : la baisse non négligeable des adhésions individuelles en 2010, les chiffres encore non définitifs pour 2011 (463 adhésions au 28 août 2011, soit une augmentation légère de 2 %) semblent toutefois indiqués que cet « accident » de parcours est aujourd'hui sans effet durable espérons-le ; la difficulté croissante à obtenir des subventions publiques en raison des nouvelles modalités de financement de la recherche publique en France (ANR...). Du point de vue des **dépenses**, Yves Déloye se félicite de la saine gestion administrative de l'Association : près de 83 % du budget est directement investi dans le soutien aux opérations scientifiques qui sont la raison d'être de l'AFSP depuis sa création en 1949. Les frais de gestion de l'Association ayant notamment baissé en raison de la décision prise de résilier le contrat de location d'un photocopieur du fait de la politique de communication virtuelle de l'Association qui privilégie désormais les courriers électroniques et le site internet. De manière plus détaillée, Yves Déloye observe que 19,85 % du budget de l'AFSP est reversé aux Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques au titre des abonnements individuels des membres de l'Association à la *Revue française de science politique* et que les cotisations individuelles (au nombre de 103 en 2010) et institutionnelle que verse l'AFSP à l'AIIP/IPSIA représentaient en 2010 11,25 % de notre budget. Enfin, 33,30 % du budget permet de financer les opérations scientifiques de l'AFSP (colloques, activités des groupes de travail...). Une provision exceptionnelle de l'ordre de 13,50 % de nos recettes (contre 16,7 % en 2008, année de comparaison) a été faite en 2010 afin de couvrir deux dépenses exceptionnelles à prévoir en 2011 et 2012: respectivement, le financement anticipé (et partiel) du 11^{ème} Congrès de l'Association (31 août-2 septembre 2011) et, ensuite, le programme de soutien financier qui aidera les membres de l'AFSP à se rendre au prochain Congrès de l'IPSIA à Madrid en juillet 2012. Pour terminer cet exposé financier, Yves Déloye insiste sur la bonne santé financière de l'Association qui permet une provision utile pour financer correctement les opérations scientifiques de l'année suivante. Il entend toutefois insister sur l'importance pour l'Association de bénéficier du soutien régulier de ses adhérents individuels et institutionnels qu'il remercie pour leur engagement. Pour compléter l'information des adhérents de l'AFSP, Yves Déloye précise enfin que cette structure budgétaire ne prend pas en compte l'aide fournie par la FNSP de loin la plus structurante : locaux (nouveaux locaux au 13 rue de l'Université, Paris 7^{ème} : 28,10 m²) et charges financières des deux postes de travail de l'équipe administrative de l'association (un 2/3 de temps de statut FNSP et un temps plein de statut CNRS). Yves Déloye profite de cette mention pour remercier chaleureusement l'équipe administrative de l'Association (Anne Avy et Isabelle Rocca, et ponctuellement le travail vacataire d'Elisa Chelle) de sa fidélité et de son engagement dans l'activité quotidienne, parfois ingrate, de l'Association.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES LE RAPPORT
FINANCIER 2010 PRESENTE PAR YVES DELOYE

2. Rapport moral

Poursuivant sa prise de parole, Yves Déloye présente ensuite le rapport moral portant sur l'activité scientifique de l'année écoulée. L'activité scientifique de l'année 2010 est restée particulièrement soutenue pour une année intermédiaire (entre deux Congrès) puisque l'Association y aura organisé 32 manifestations (colloques, journées d'étude ou séminaires) et un Salon des thèses (9^{ème} édition, le 5 février 2010 en partenariat avec Sciences Po Paris et le soutien de l'ANCMSP et l'AECSP) (*voir en annexes le graphique sur « Les manifestation scientifiques de l'AFSP »*).

Comme l'indique le graphique présenté en annexes, cette activité conséquente doit une grande partie de son dynamisme à l'action des groupes de travail (GEOPP, GRPP, GAEL, SPCA...) et des sections d'études de l'AFSP (SEE notamment) de l'Association². Notons en particulier la volonté de plusieurs groupes de travail de renforcer encore leurs activités internationales en participant à diverses conférences à l'étranger. Y. Déloye précise que conformément à l'engagement pris lors de l'AG du Congrès de Grenoble (2009), cette politique fait actuellement l'objet d'une évaluation dans le cadre de la **Commission sur le répertoire d'action scientifique** de l'AFSP mise en place par le Conseil d'administration. Une réunion de travail sera organisée à l'automne prochain avec les responsables des groupes et sections d'étude de l'Association pour envisager à l'horizon de l'année civile 2013 une réforme structurelle de ce répertoire d'action scientifique. A ce propos, le Secrétaire général informe les membres de l'Association que le 12^{ème} Congrès de l'AFSP sera organisé à Paris dans les locaux de la FNSP selon un calendrier nouveau : désormais, l'AFSP organisera ses congrès nationaux en fin de 2^{ème} semestre académique, soit fin juin/début juillet, en alternance avec ceux de l'AISP/IPSA. Ce changement de calendrier évitera désormais les chevauchements avec les calendriers respectifs de l'ECPR et l'APSA. Les activités de programmation scientifique de ce prochain Congrès commenceront très vite en décembre prochain après une réunion du Conseil de l'Association qui en finalisera la formule.

Pour conclure, Yves Déloye précise aussi que le prochain Congrès C5P du réseau des associations francophones de science politique se tiendra au Luxembourg au printemps 2012.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES LE RAPPORT MORAL
PRESENTE PAR YVES DELOYE

Dans la foulée, Nonna Mayer informe les membres de l'AG des résultats de la Commission chargée de rédiger une **Charte d'éthique professionnelle de l'Association**. Cette Charte a fait l'objet d'une présentation lors du Congrès de Grenoble en 2009 et d'une information importante sur le site de l'Association. Il convient donc désormais de procéder à son adoption définitive et de décider de son adossement aux nouveaux statuts de l'Association adoptés lors de l'AG du Congrès de Grenoble. Un débat s'engage avec la salle. Bernard Lacroix, en accord avec la position prise par ce dernier lors du débat de Grenoble, estime que le principe d'une telle Charte est contraire à la conception qu'il se fait de la science. D'autres intervenants s'étonnent de la précipitation avec laquelle cette adoption est sollicitée, certains (notamment Sylvain Laurens estimant que l'information sur le site n'était guère aisée à trouver) auraient apprécié une information et un temps de réflexion plus conséquent. De son côté, Antonin Cohen émet de forts doutes sur l'applicabilité des divers articles composant la Charte et conteste la légitimité de l'AFSP de prendre en charge cette question. En réponse, Nonna Mayer précise que la Charte est un texte qui a vocation à évoluer au gré des demandes des uns et des autres et invite les membres qui le souhaitent à user du blog ouvert à cet effet pour manifester leurs remarques et critiques. Elle considère aussi que la communication autour de ce projet ancien a été très généreuse. Isabelle Rocca confirme qu'une douzaine de mentions de ce projet a été faite dans les *News* de l'Association depuis septembre 2009. A la demande de Nonna Mayer, un vote à main levée est organisé. En voici les résultats : 45 votes positifs, 17 votes négatifs et 9 abstentions.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A LA MAJORITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES L'ADOSSEMENT DE
LA CHARTE D'ETHIQUE AUX STATUTS DE L'ASSOCIATION

² La liste complète de ces manifestations est disponible sur le site de l'Association (page Archives).

Pour conclure cette Assemblée générale strasbourgeoise, Nonna Mayer remercie tous ceux qui lui ont apporté leur concours et remercie chaleureusement l'équipe administrative, les responsables des groupes de travail et des sections d'études pour leur engagement au sein de l'Association. Elle a le plaisir de passer la parole à Monsieur Igor Martinache, représentant de l'APSES.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée générale s'est séparée à 11 h 30.

Annexes

La structure des dépenses et des recettes de l'AFSP en 2010

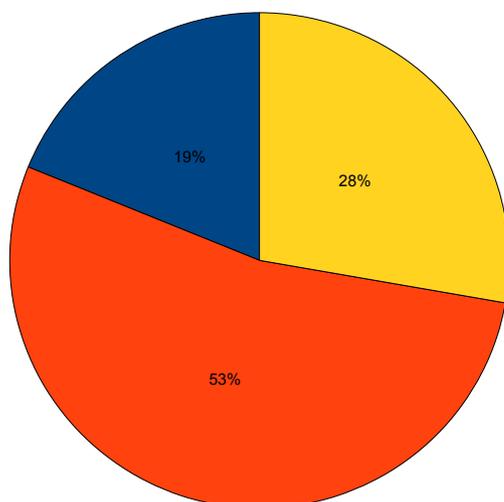
Les cotisations individuelles à l'AFSP (évolution historique)

La consultation des sites web de l'AFSP

Les manifestations scientifiques de l'AFSP (évolution historique)

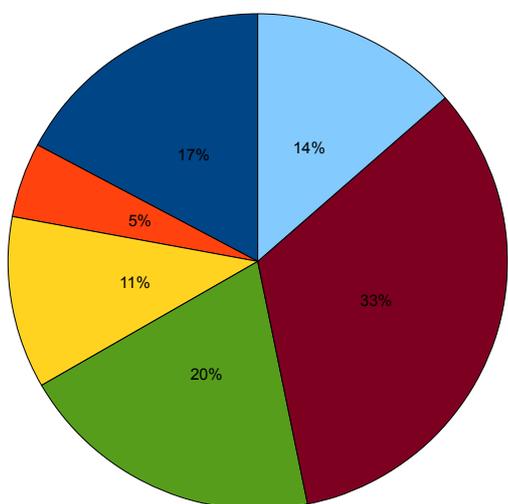
Budget AFSP 2010

Recettes



- Subventions (FNSP)
- Cotisations individuelles
- Cotisations institutionnelles

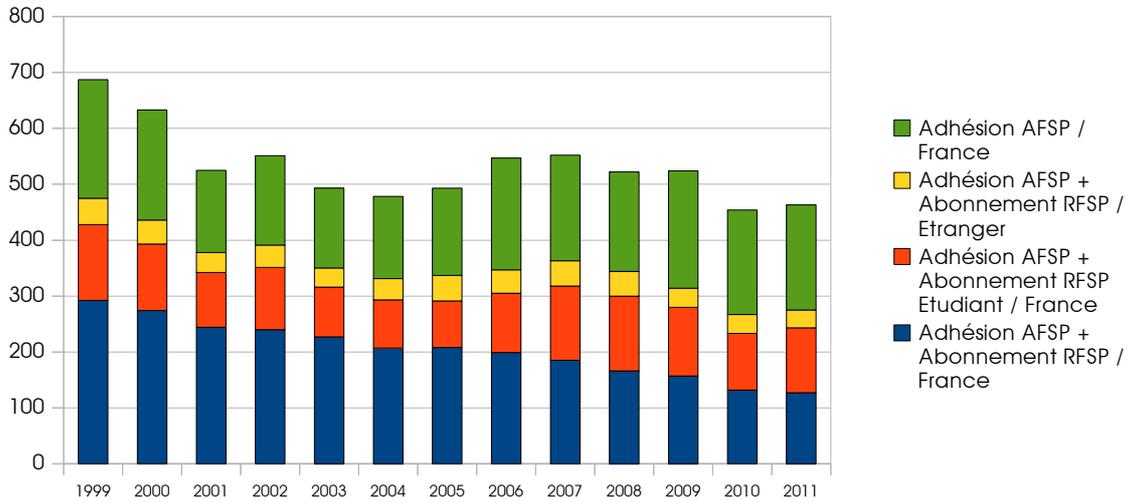
Dépenses



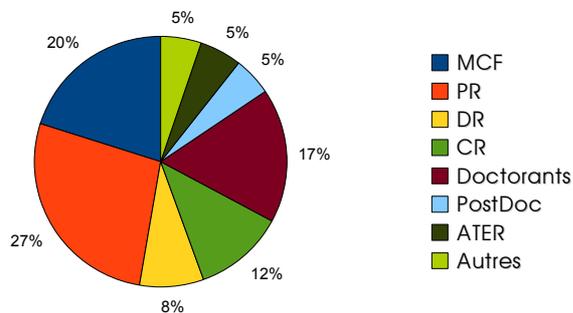
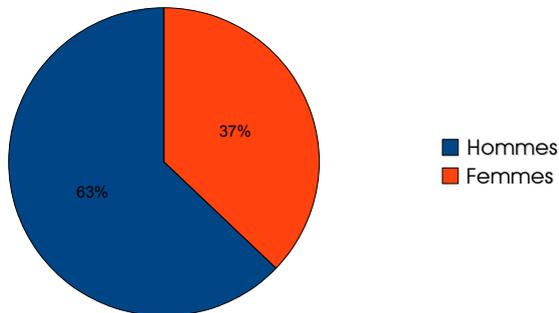
- Frais de fonctionnement
- Primes
- Cotisations individuelles et collective à IIPSA
- Presses de Sciences Po (abonnements à la RFSP)
- Soutien scientifique (activité des groupes de travail, colloques...)
- Provision exceptionnelle (Congrès AFSP 2011 et IPSA 2012)

Adhésions à l'AFSP

Evolution et répartition des membres de l'AFSP par type de cotisations depuis 1999
(chiffres disponibles au 23 août 2011)

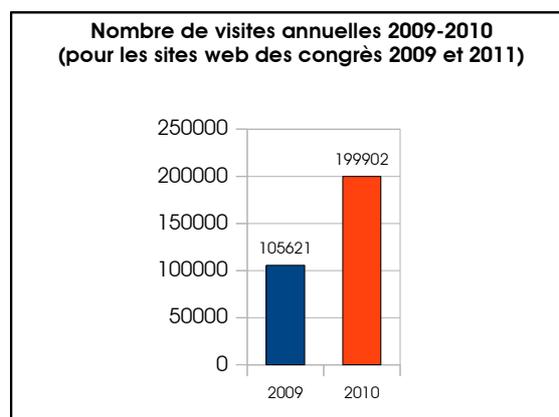
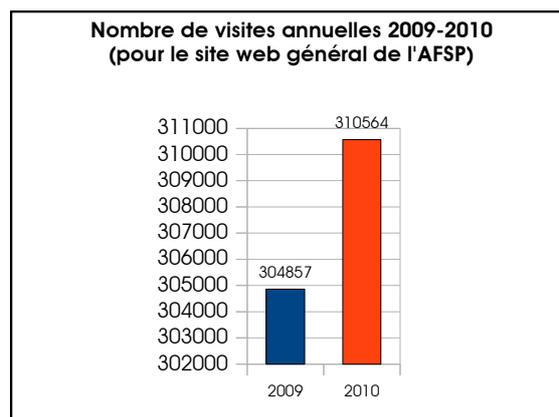
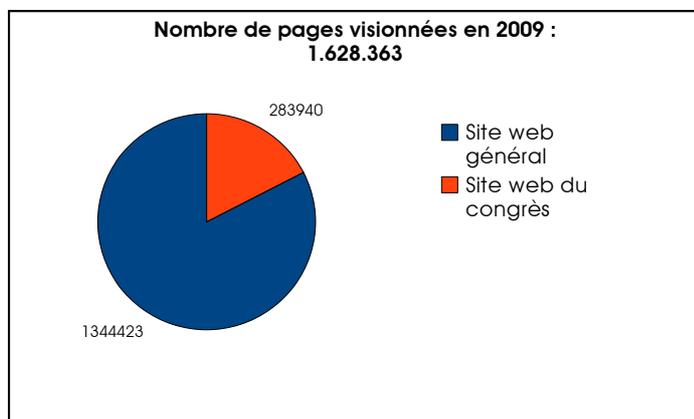


Qui sont les membres de l'AFSP ?



Les espaces web de l'AFSP

Evolution et répartition des connexions aux sites internet de l'AFSP depuis 2009 :



Manifestations scientifiques de l'AFSP

Evolution et répartition des manifestations scientifiques de l'AFSP (2000-2011)
(chiffres disponibles au 23 août 2011)

